BASF
We create chemistry

La gamme **BASF** sur verger de pommiers

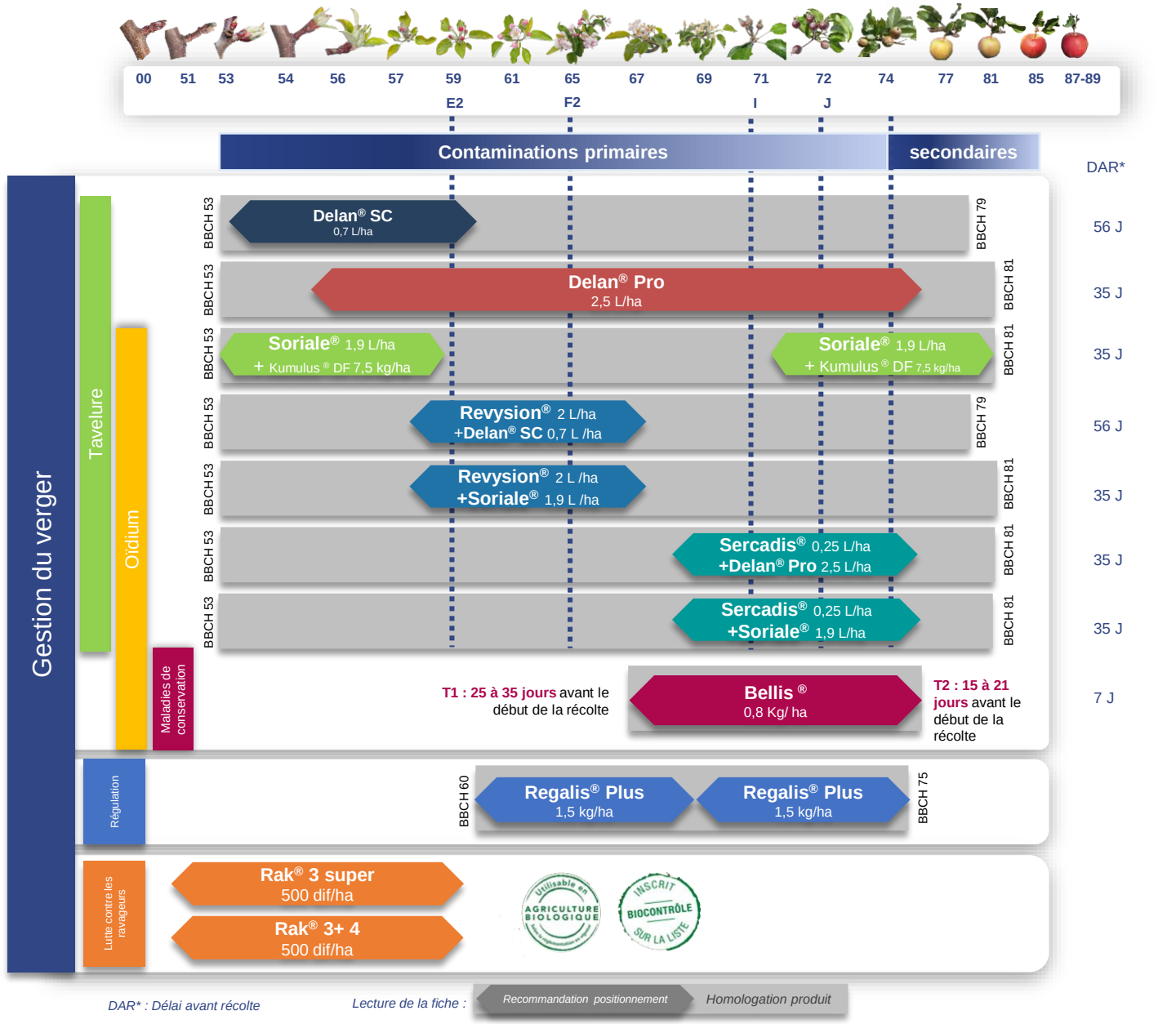

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Réf : 355ALTE1123R – Novembre 2023.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF France SAS Division Agro. ®Marque déposée BASF**. BELLIS® :** AMM : n° 2080070 - Composition : 252 g/Kg boscalid + 128 g/Kg pyraclostrobine - Formulation : WG (granulés à disperser dans l'eau). **DELAN® PRO** : AMM : n° 2160726 - Composition : 125 g/L dithianon + 561.2 g/L Phosphonate de potassium - Formulation : SC (suspension concentrée) **DELAN® SC**: AMM : n° 2171134 - Composition : 500 g/L dithianon - Formulation : SC (suspension concentrée) - **KUMULUS® DF** : AMM : n°9200214 - Composition : 80 % soufre micronisé - Formulation : WG (granulés à disperser dans l'eau). **RAK® 3 SUPER** : AMM : n° 2140146 - Composition : 4.28 % E8, E10-dodecadien-1-ol + 0.95 % tétradécylacétate - Formulation : VP (produit diffuseur de vapeur). **RAK® 3+4** : AMM : n° 2170434 - Composition : 9.9 g/Kg 14 Ac + 51.1 g/Kg E8, E10-dodecadien-1-ol + 40.3 g/Kg Z11-Tetradecenylacetate - Formulation : VP (produit diffuseur de vapeur). **REGALIS® PLUS** : AMM : n° 2150008 - Composition : 100 g/Kg prohexadione-calcium - Formulation : WG (granulés à disperser dans l'eau). **REVYSION®** : AMM : n° 2210798 - Composition : 75 g/L méfentrifluconazole (=REVYSOL®) - Formulation : SC (suspension concentrée). **SERCADIS®** : AMM : n° 2160962 - Composition : 300 g/L fluxapyroxad (=Xemium®) - Formulation : SC (suspension concentrée). **SORIALE®** : AMM : n°2180598 - Composition : 755 g/L Phosphonate de potassium - Formulation : SL (concentré soluble).

BELLIS® : SGH07, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DELAN® PRO : SGH07, SGH08, SGH09 - Attention - EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DELAN® SC : SGH07, SGH08, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H332 : Nocif par inhalation. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

KUMULUS® DF : NC - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

RAK® 3 SUPER : SGH07, SGH09 – Attention. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

RAK® 3+4 : SGH07, SGH09 – Attention. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REGALIS® PLUS : SGH07 – Attention. EUH208 : Peut produire une réaction allergique. Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

REVYSION® : SGH07, SGH09 – Attention. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SERCADIS® : SGH07, SGH09 – Attention. EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SORIALE® : NC - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.